

# SENAT

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1983- 1984

Annexe au procès-verbal de la séance du 21 novembre 1983

## AVIS

PRÉSENTÉ

*au nom de la Commission des Affaires économiques et du Plan (1), sur le projet de loi de finances pour 1984, ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE*

TOME IX

COMMERCE EXTERIEUR

Par M. Marcel DAUNAY,

Sénateur

---

(1) Cette commission est composée de : MM. Michel Chauty, président ; Jean Colin, Richard Pouille, Bernard Legrand, Pierre Noé, vice-présidents ; Francisque Collomb, Marcel Daunay, André Rouvière, Raymond Dumont, secrétaires ; MM. François Abadie, Bernard Barbier, Georges Berchet, Marcel Bony, Jean-Marie Bouloux, Amédée Bouquerel, Jacques Braconnier, Raymond Brun, Jean-Paul Chambriard, William Chervy, Auguste Chupin, Marcel Costes, Roland Courteau, Lucien Delmas, Bernard Desbrière, André Diligent, Gérard Ehlers, Henri Elby, Jean Faure, Philippe François, Jean-François Poncet, Alfred Gérin, Roland Grimaldi, Paul Guillaumot, Rémi Herment, Jean Huchon, Bernard-Charles Hugo (Ardèche), Bernard-Michel Hugo (Yvelines), Maurice Janetti, Pierre Jeambrun, Pierre Lacour, Robert Laucournet, Bernard Laurent, France Léchenault, Yves Le Cozannet, Charles-Edmond Lenglet, Maurice Lombard, Marcel Lucote, Paul Malassagne, Guy Malé, René Martin, Paul Masson, Serge Mathieu, Louis Mercier, Mme Monique Midy, MM. Louis Minetti, Georges Mouly, Jacques Moutet, Lucien Neuwirth, Henri Olivier, Daniel Percheron, Jean Peyrafitte, Alain Pluchet, Claude Prouvoyeur, Jean Puech, Albert Ramassamy, Jean-Marie Rausch, René Regnault, Roger Rinchet, Josselin de Rohan, Jules Roujon, Michel Sordel, Michel Souplet, Pierre Tajan, Fernand Tardy, René Travert, Jacques Valade, Frédéric Wirth, Charles Zwickert.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (7<sup>e</sup> législ.) : 1726 et annexes, 1735 (annexe n° 11), 1740 (tome IV), et in-8° 458.

Sénat : 61 et 62 (annexe n° 6) (1983-1984).

## SOMMAIRE

	Pages
<b>INTRODUCTION</b> .....	5
<b>PREMIERE PARTIE</b>	
<b>Evolution récentes du commerce extérieur de la France</b> .....	7
<b>I. LES RESULTATS « EXECRABLES » DE 1982</b> .....	7
<i>A. Données générales</i> .....	7
1) Dégradation du solde des échanges .....	7
2) Des résultats sectoriels contrastés .....	7
3) Une perte de compétitivité vis-à-vis des économies dominantes .....	8
<i>B. Le secteur agro-alimentaire</i> .....	10
<b>II. L'AMELIORATION CONSTATEE AU PREMIER SEMESTRE 1983</b> .....	12
<i>A. Les données générales</i> .....	12
<i>B. Les interprétations</i> .....	13
<b>DEUXIEME PARTIE</b>	
<b>Quel avenir pour notre commerce extérieur ?</b> .....	15
<b>I. LES SCENARIOS A LONG TERME</b> .....	15
<i>A. Les exportations</i> .....	16
<i>B. Les importations</i> .....	17
<i>C. Le solde des échanges</i> .....	19
<b>II. LES PREVISIONS POUR 1984</b> .....	20

### TROISIEME PARTIE

<b>La politique de promotion des exportations françaises .....</b>	<b>21</b>
<b>I. LES AIDES A L'EXPORTATION .....</b>	<b>21</b>
<b><i>A. Le coût de notre politique de promotion des exportations .....</i></b>	<b>21</b>
<b><i>B. Les crédits inscrits au budget des charges communes.....</i></b>	<b>23</b>
<b><i>C. Le coût de l'assurance-crédit .....</i></b>	<b>24</b>
<b>II. L'EXPANSION ECONOMIQUE A L'ETRANGER .....</b>	<b>26</b>
<b><i>A. Les activités des Postes d'expansion économique .....</i></b>	<b>26</b>
<b><i>B. Remarques .....</i></b>	<b>27</b>
1) Le financement .....	27
2) L'efficacité .....	28
<b>III. LES RELATIONS COMMERCIALES FRANCO-ALGERIENNES ET LE CONTRAT GAZIER .....</b>	<b>29</b>
<b><i>A. Les faits .....</i></b>	<b>29</b>
1) Les résultats de 1982 .....	29
2) Le premier semestre 1983 .....	30
3) Les grands contrats .....	31
<b><i>B. Remarques .....</i></b>	<b>31</b>
1) Développer les échanges agricoles .....	31
2) Le contrat gazier .....	32
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>33</b>

**Mesdames, Messieurs,**

Les résultats du commerce extérieur de notre pays en 1982 ont pu être considérés comme « exécrables ». Ils ont conduit à l'adoption de plans de rigueur successifs qui se sont effectivement traduits par une amélioration sensible du taux de couverture de nos échanges.

Cette amélioration, toutefois, se fait au prix de la récession (0,2 % de croissance en 1983), de mesures d'aides au développement des exportations (20 milliards de francs en 1983, soit + 25 %), en croissance extrêmement rapide de techniques d'aides bien discutables (surcoût du contrat gazier avec l'Algérie).

Cette amélioration pourrait ne pas être durable si notre différentiel d'inflation continuait à se creuser vis-à-vis de nos grands partenaires, comme il le fait actuellement ; si la politique de « traitement social » du chômage n'obérait pas gravement à la compétitivité de grands groupes exportateurs ; si la législation antiéconomique des contrats à durée déterminée et des heures supplémentaires n'était pas rapidement revue pour permettre à nos entreprises de faire face aux à-coups de la demande étrangère. La liste de ces conditions n'est malheureusement pas limitative.

Après avoir décrit les grandes tendances de l'évolution récente de notre commerce extérieur, votre rapporteur pour avis examinera les perspectives à moyen terme et procédera à une analyse des crédits ayant un impact sur le développement de nos exportations.

## **PREMIERE PARTIE**

### **Evolutions récentes du commerce extérieur de la France**

#### **I. LES RESULTATS « EXECRABLES » DE 1982**

##### **A. DONNEES GENERALES**

###### **1) Dégradation du solde des échanges**

Pour l'ensemble de l'année 1982, le déficit des échanges de marchandises s'est établi à **93 milliards de francs**, alors qu'il n'avait atteint que 50,9 milliards de francs en 1981.

Ce résultat inquiétant a été la conséquence comptable d'une progression en valeur des importations de 15,8 % alors que les exportations françaises à l'étranger ne progressaient que de 9,8 %. Il en est résulté une décroissance de 4,8 points du taux de couverture des importations par les exportations.

###### **2) Des résultats sectoriels contrastés**

La dégradation des résultats globaux du commerce extérieur en 1982 est la résultante d'une triple évolution sectorielle : l'excédent agro-alimentaire s'est réduit de manière significative ; le déficit énergétique s'est accru sous l'effet de la hausse du dollar et malgré la baisse des importations en volume ; les échanges industriels, tout en restant positifs, se sont fortement dégradés.

### Evolution sectorielle

(en termes C.A.F.-F.A.B.)  
(En milliards de francs.)

	Soldes en milliards de francs		Taux de couverture en pourcentage	
	1981	1982	1981	1982
Produits agro-alimentaires .....	+ 21,1	+ 14,7	127,2	116,1
Produits énergétiques .....	- 161,6	- 177,9	13,5	11,8
Produits industriels * .....	+ 54,5	+ 29,2	113,9	106,2
Divers .....	+ 2,3	+ 2,9	»	»
<b>Total .....</b>	<b>- 83,9</b>	<b>- 131,4</b>	<b>87,3</b>	<b>82,8</b>

\* comprenant la totalité des échanges de matériel militaire.

### 3) Une perte de compétitivité vis-à-vis des économies dominantes

Les tableaux suivants illustrent la dégradation rapide de notre compétitivité vis-à-vis des trois économies dominantes (Etats-Unis, Japon, R.F.A.).

**Principaux soldes caractéristiques  
du commerce extérieur français**

(en milliards de francs)

	1973	1978	1979	1980	1981	1982
Déficit énergétique/Monde .....	- 18	- 62	- 84	- 133	- 162	- 178
Déficit prod. ind./OCDE .....	- 14	- 24	- 30	- 53	- 60	- 98
Dont : EU + RFA + Japon .....	- 16	- 24	- 31	- 48	- 54	- 77
Excédent prod. ind./hors OCDE ..	+ 21	+ 62	+ 66	+ 71	+ 93	+ 104

**Soldes et taux de couverture  
des échanges de produits industriels  
avec les trois économies dominantes**

	Soldes (Mrds F)			Taux de couverture (%)		
	1978	1982	Δ	1978	1982	(pts)
Biens intermédiaires .....	- 4,9	- 9,8	- 5,0	84,4	81,5	- 2,9
Biens d'équipement professionnel	- 17,9	- 45,7	- 27,8	45,8	38,2	- 7,6
Matériel de transport .....	- 0,3	- 11,9	- 11,6	97,4	53,9	- 43,5
Biens destinés aux ménages .....	- 1,2	- 9,4	- 8,2	93,5	67,5	- 26,0
Tous produits industriels .....	- 24,2	- 77,4	- 53,3	73,5	57,3	- 16,2

## B. LE SECTEUR AGRO-ALIMENTAIRE

### ● Les échanges agro-alimentaire

L'année 1981 avait été marquée par un excédent record des échanges agro-alimentaires de 25,4 milliards de francs. Cet excédent traduisait une croissance continue de notre avance dans ce secteur, qui ne datait certes que de 1978. Cette croissance s'est poursuivie en 1982, mais de manière moins brillante.

Cette évolution moins favorable, quoique toujours positive, de nos échanges alimentaires est due essentiellement à l'accélération de nos achats à l'étranger (+ 19 %) alors que nos exportations ne croissaient qu'à un rythme ralenti (6,9 % contre 24 % l'année précédente). Il en est résulté une baisse du taux de couverture de 135,8 % en 1981 à 122 % en 1982.

L'accroissement des importations a été essentiellement dû à la hausse du dollar qui a renchéri les importations difficilement compressibles de café, de cacao, de thé et de soja. C'est ainsi que le déficit du solde « café-cacao » a atteint, en 1982, 6,274 millions de francs (contre 5.040 millions de francs en 1981). Celui du soja et du manioc s'est élevé à 7.363 millions de francs en 1982 (contre 6.367 millions de francs en 1981).

Il faut, en outre, noter que le secteur des aliments pour bétail est responsable de sorties de devises de plus en plus importantes.

Le ralentissement de l'accroissement de nos exportations est, quant à lui, dû non seulement au phénomène général d'atonie de l'économie de nos principaux partenaires, mais encore plus particulièrement à la baisse des cours mondiaux du sucre et à la diminution des quantités exportées de céréales et de certaines viandes, secteur jusqu'à présent traditionnellement excédentaire.

La crise qui sévit sur le marché du sucre mérite d'être soulignée puisqu'elle s'est caractérisée en 1982 par un important excédent de l'offre qui a conduit à une chute brutale des cours.

En conséquence, nos exportations de sucre ont baissé de 31 % en volume, ce qui a réduit l'excédent de 1981, qui s'élevait à 6.454 millions de francs, à un excédent de 4.900 millions de francs en 1982. Cet exemple doit être gardé en mémoire car une telle évolution est typique d'un secteur où les cours mondiaux peuvent rapidement s'envoler (ce qui fut le cas en 1979), mais aussi diminuer par suite de l'évolution de la

consommation ou de l'augmentation des capacités de production telles que celles qui sont actuellement mises en oeuvre dans plusieurs pays du Tiers-Monde.

L'excédent céréalier a, quant à lui, diminué de 10 % en 1982, les exportations françaises ont baissé de 13 % en volume, tandis que les importations progressaient simultanément de 40 %. Cela résulte pour partie de l'offensive américaine vers l'Egypte, débouché traditionnel des minoteries françaises.

Il faut cependant remarquer la bonne tenue du maïs, des vins et spiritueux (dont le solde atteint 12.619 millions de francs en 1982).

Il en est de même pour le redressement très net de nos échanges de bovins et de viandes bovines qui a progressé de 3.831 millions de francs en 1981 à 5.130 millions de francs en 1982.

L'évolution du solde des produits laitiers, quoique positive, est cependant moins satisfaisante du fait de la saturation du marché mondial observée en 1982 (9.369 millions de francs, contre 8.860 millions de francs en 1981).

Il convient enfin de mentionner deux évolutions particulièrement préoccupantes : celle du solde des produits de l'élevage porcin, ovin et équin où la situation se détériore d'année en année (- 5.482 millions de francs en 1981, - 6.529 millions de francs en 1982), et celle des produits alimentaires de seconde transformation, qui sont la cause d'un déficit de plus en plus lourd, traduisant la très insuffisante valorisation de la production agro-alimentaire française. Leur déficit est en effet passé de 0,7 milliard de francs en 1980 à 1,3 milliard de francs et à 2,4 milliards en 1982. Pour ce qui concerne la viande porcine, une partie de nos résultats moyens tient aux montants compensatoires positifs allemands et néerlandais.

Votre rapporteur tient à souligner solennellement l'âpreté croissante de la concurrence internationale, qui prend souvent des aspects ultradéfensifs et peu compatibles avec les traités internationaux : blocage par la Grande-Bretagne des importations de dindes ou de lait UHT (ultra haute température) ; recours par l'Allemagne à la « loi de pureté » qui a réduit à presque rien les exportations françaises de bière vers ce pays. La concurrence peut prendre aussi un aspect offensif : dumping pour les farines américaines vendues à l'Egypte ; dynamisme des exportations brésiliennes de volailles au Moyen-Orient ; création de « Food From Britain », organisme de promotion des exportations agro-alimentaires britanniques.

## **II. L'AMELIORATION CONSTATEE AU PREMIER SEMESTRE 1983**

### **A. LES DONNEES GENERALES**

Le premier semestre 1983 enregistre une sensible amélioration de la situation de notre commerce extérieur. Notre solde est de - 36,1 milliards de francs au lieu de - 43,4 milliards de francs au premier semestre 1982. Cette amélioration de 7,3 milliards se traduit par une augmentation de 2,8 points du taux de couverture qui passe de 87,9 % à 90,7 %.

C'est l'excédent dégagé par les produits industriels élaborés qui est à l'origine de ce redressement. L'excédent industriel, dont la moyenne mensuelle était de 3,3 milliards de francs au quatrième trimestre 1982, est tombé à 1,2 milliard de francs au premier trimestre 1983 mais s'est ensuite très nettement redressé : 5,4 milliards de francs pour les trois derniers mois connus (juin, juillet, août).

Pour les six premiers mois de l'année, on constate :

- une diminution de plus d'un milliard de francs du déficit du poste « demi-produits » grâce notamment aux progrès enregistrés sur les produits de la chimie organique et les matériaux de construction ;
- une amélioration de deux milliards de francs du solde des biens d'équipement professionnel grâce au dynamisme des secteurs de l'équipement industriel et du matériel de manutention et malgré la détérioration constatée dans le domaine de l'électronique professionnelle et de l'aéronautique ;
- une légère amélioration du secteur « autres biens destinés aux ménages » et une stabilité des résultats dans le secteur automobile.

Par ailleurs, l'excédent agro-alimentaire progresse de 800 millions de francs. La facture énergétique ne s'allège pas, malgré la baisse du prix du pétrole, en raison de l'appréciation du dollar. Elle atteint 85 milliards de francs, soit un montant équivalent à celui du premier semestre 1982.

## **B. LES INTERPRETATIONS**

1) Selon Mme Edith Cresson, lors de son audition devant la Commission des Affaires économiques et du Plan, « le recul de nos importations (effet le plus attendu du plan de mars) ne s'est traduit dans les chiffres du commerce extérieur qu'en septembre dernier. En fait, entre 1982 et les six premiers mois de l'année 1983, nos importations ont continué de croître (+ 3,8 % en moyenne). Cette évolution s'est poursuivie au cours du 3ème trimestre, mais à un rythme très ralenti (+ 0,6 %).

Mais la valeur de nos exportations a fortement progressé : + 7,4 % entre 1982 et les six premiers mois de 1983, + 9,5 % entre le premier semestre de 1983 et le troisième trimestre.

Cette progression concerne surtout le secteur des produits industriels. C'est le secteur de plus forte progression de nos exportations (biens intermédiaires et produits élaborés) : + 12,3 % entre le troisième trimestre et l'année 1982 et à destination des pays industrialisés, sur les trois derniers mois connus par rapport à 1982 : + 8,4 pour les exportations à destination des pays en développement, + 18,2 % vis-à-vis de la CEE, + 29,3 % vis-à-vis des autres pays de l'OCDE, + 66,0 % vis-à-vis des pays de l'Est.

Ces chiffres, qui reflètent le volume de nos exportations et la nature des biens exportés aussi bien que les principaux débouchés géographiques de notre pays, démontrent amplement que la tendance au redressement est amorcée, de manière indiscutable, ce qui permet d'envisager l'avenir avec confiance...

Depuis le début de l'année, le déficit de nos échanges est de 42 milliards 1/2 contre près de 72 milliards à la même époque l'an dernier. La tendance actuelle de notre déficit est approximativement de 3 milliards par mois. Il ne faut pas dépasser les 6 milliards par mois pour atteindre l'objectif fixé par le gouvernement : 60 milliards environ au 31 décembre prochain. Mais il faut aller plus loin et tendre vers l'équilibre à la fin de 1984. »

2) Il ressort des débats qui ont eu lieu au sein de votre Commission, que cette présentation des résultats récents de notre commerce extérieur minore par trop l'impact récessif des plans d'autérité successifs sur l'évolution des importations ; qu'elle occulte la portée financière et les risques de rupture d'approvisionnement résultant du déstockage pétrolier auquel le gouvernement a fait procéder (selon certaines sources, cette modification représenterait une diminution de 5 milliards de nos importations).

**Par ailleurs, le maintien d'un différentiel d'inflation extrêmement élevé avec nos cinq principaux partenaires, obère l'avenir de nos échanges commerciaux, si ce n'est à accepter la mise en place d'un « franc fondant » et les dévaluations à répétition.**

## DEUXIEME PARTIE

### QUEL AVENIR POUR NOTRE COMMERCE EXTERIEUR ?

#### I. LES SCENARIOS A LONG TERME

Une étude récente de la cellule « études économiques du Sénat » nous fournit des projections chiffrées à l'horizon 1988 extrêmement intéressantes pour ce qui concerne notre commerce extérieur. Il s'agit d'un scénario exploratoire construit sur la base des comportements observés en moyenne sur le passé (1). Il est notamment supposé que la parité du franc par rapport au mark évoluerait de manière à annuler notre différentiel de prix défavorable.

Ces projections montrent que, pour parvenir à rétablir l'équilibre des échanges extérieurs de biens et services en 1985 et à stabiliser à peu près le montant de l'endettement extérieur à l'horizon 1988, le taux de croissance de l'économie française doit être inférieur à celui de nos partenaires (d'environ au moins 1/2 point par an, semble-t-il). Dès lors, compte tenu des hypothèses faites sur la croissance à l'étranger, les projections montrent qu'en matière d'évolution du pouvoir d'achat, il n'existe guère de marge de manoeuvre. Aussi, malgré un fléchissement continu du taux d'épargne, la consommation des ménages ne constitue pas, dans les projections, le pôle le plus actif de la demande finale.

Ce sont les exportations qui, sur la période de projection, constituent le principal support d'une croissance économique qui reste très lente.

(1) pour une analyse détaillée, on se reportera à la note 83-47 d'octobre 1983 du Service des Etudes législatives.

## A. LES EXPÓRTATIONS

	Taux de croissance annuel moyen des exportations			Taux de croissance annuel moyen de la demande étrangère dans la projection	Coefficient d'élasticité exportations/demande étrangère (1983-1988)
	Observé sur le passé		Projection 1983/1988		
	1979/1973	1982/1979			
- Produits agro-alimentaires ....	6,6	3,7	5,2	3,0	1,7
- Biens intermédiaires .....	7,1	- 0,5	2,4	5,0	0,5
- Biens d'équipement	9,4	- 0,2	6,5	6,5	1,0
- Biens de consommation .....	3,7	1,0	4,2	4,4	0,95

Pour les biens d'équipement (pôle le plus dynamique de nos exportations), il y a simplement maintien des parts de marché à l'exportation de telle sorte que, compte tenu des médiocres résultats de la branche des biens de consommation et malgré les bonnes performances dans l'agro-alimentaire, le scénario reflète plutôt en moyenne une dégradation de nos performances à l'exportation. Ce diagnostic doit cependant être nuancé car l'examen des résultats des deux dernières années de la projection dénote une légère amélioration de tendance.

**B. LES IMPORTATIONS**ELASTICITE DES IMPORTATIONS PAR RAPPORT AU P.I.B.

	Tendances passées		Scénario 1983-1988			
	1979/73	1982/79	1984/82	1986/84	1988/86	Moyenne 1988/82
Taux de croissance annuel moyen :						
• des importations (aux prix de 1970)	6,2	3,9	0,3	5,1	5,9	3,7
• du P.I.B. marchand (aux prix de 1970)	3,2	0,9	0,6	1,8	2,0	1,5
Coefficient d'élasticité importations/P.I.B. ....	1,9	4,3	0,5	2,8	3,0	2,5

N.B. La référence au système des prix de 1970 aboutit à majorer la croissance en volume des importations de 2 points environ. Cela fausse le niveau du coefficient d'élasticité mais non la tendance de son évolution.

**Commentaire**

Une croissance économique « tirée » par les exportations et par l'investissement a, toutes choses égales par ailleurs, un contenu en produits industriels plus élevé qu'une croissance « tirée » par la consommation des ménages qui profite davantage aux secteurs des services et du commerce. Et, bien évidemment, une croissance centrée sur les produits industriels est (en l'absence de mesures protectionnistes importantes) plus coûteuse en importations qu'une croissance plus centrée sur les services.

On tient sans doute là un élément d'explication de l'élévation du coefficient d'élasticité des importations par rapport au P.I.B. au cours de la période de projection.

### TAUX DE PENETRATION PAR BRANCHES

(Importations du produit concerné en francs courants  
Production de la branche correspondante en francs courants)

(en %)

Branches-Produits	1982 (dans le modèle)	1988
- Agro-alimentaire .....	11,3	11,4
- Biens intermédiaires .....	28,9	36,4
- Biens d'équipement .....	35,7	38,3
- Biens de consommation .....	23,5	31,0

Ce tableau met en évidence la stabilisation du taux de pénétration des produits étrangers dans la branche agro-alimentaire, sa progression significative dans les biens d'équipement (où son niveau de départ est déjà le plus élevé) et son fort accroissement dans la branche des biens intermédiaires ainsi que dans celle des biens de consommation.

### **C. LE SOLDE DES ECHANGES**

Il est particulièrement délicat de procéder à une estimation statistique du solde de nos échanges, en raison du caractère additif des incertitudes économétriques. **L'équilibre de la balance commerciale serait retrouvé à partir de 1985-1986.** La balance des paiements resterait cependant déficitaire. En effet, malgré l'amélioration continue du solde de ces échanges entre 1985 et 1988 cette amélioration ne suffit pas à contrebalancer l'effet sur le besoin de financement de la Nation de l'augmentation des intérêts liés à un endettement extérieur croissant.

## II. LES PREVISIONS POUR 1984 (1)

Selon les trois scénarios observés, les exportations (exprimées en francs 1970) coûteraient de 4,8 % en moyenne en volume, les importations d'environ 1 %. Le solde déficitaire de la balance commerciale pourrait ainsi être réduit à une vingtaine de milliards. Phénomène préoccupant, mais prévisible, le déficit de la balance des paiements atteindrait une cinquantaine de milliards de francs.

(1) S.E.L. note 83-60 du 4 novembre 1983

## TROISIEME PARTIE

LA POLITIQUE DE PROMOTION  
DES EXPORTATIONS FRANCAISES

## I. LES AIDES A L'EXPORTATION

A. LE COUT DE NOTRE POLITIQUE DE PROMOTION DES  
EXPORTATIONSTABLEAU RECAPITULATIF DU COUT  
DES AIDES A L'EXPORTATION

(En millions de francs)

	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982
1. Coût de l'alignement sur les conditions pratiquées par nos concurrents .....	1.345	784	1.468	2.580	2.123	3.384	6.175	11.545	13.273
— Réescompte Banque de France (1) .....	»	»	»	1.370	1350	2.100	3.960	7.229	8.320
— Compte de gestion Trésor-B.F.C.E. (2) .....	»	»	»	1.010	773	1.284	2.218	4.316	4.953
2. Coût de l'assurance-crédit .....	54	— 14	— 316	— 575	594	1.669	2.096	552	3.001
— Résultat net comptable de la C.O.F.A.C.E. pour le compte de l'Etat .....	— 263	— 125	— 340	— 586	172	1.508	1.017	76	2.371
— Consolidations nettes du Trésor .....	317	112	24	13	422	161	1.079	476	630
3. Coût net de l'assurance-prospection et de l'assurance-foire .....	37	29	48	25	53	53	82	118	160
4. Coût net de la garantie du risque économique .....	645	1.142	2.010	1.679	1.060	1.241	850	1.070	639
<b>Total I .....</b>	<b>2.081</b>	<b>1.941</b>	<b>3.210</b>	<b>3.511</b>	<b>3.830</b>	<b>6.347</b>	<b>9.203</b>	<b>13.285</b>	<b>17.073</b>
Pour mémoire, coût budgétaire des prêts au Trésor (aide au développement) .....	438	583	626	569	600	823	1.021	2.489	2.597
<b>Total II .....</b>	<b>2.519</b>	<b>2.524</b>	<b>3.836</b>	<b>4.080</b>	<b>4.430</b>	<b>7.170</b>	<b>10.668</b>	<b>15.649</b>	<b>19.670</b>

(1) Coût extrabudgétaire.

(2) Coût net.

Le développement considérable des échanges internationaux et la hausse des taux d'intérêt au cours des dernières années ont entraîné une élévation du coût de notre système d'aide à l'exportation. Si l'on prend en considération toutes les formes d'aides financières à l'exportation, on peut estimer leur coût budgétaire et extrabudgétaire à un total de 19,7 milliards de francs en 1982, soit une progression de plus de 25 % par rapport à 1981. Entre 1974 et 1982, les aides à l'exportation ont été multipliées par huit en francs courants. Entre 1979 et 1982, elles ont presque triplé.

**En 1982, nos exportations ont augmenté de 9,8 % en valeur : pendant le même temps leur coût pour la collectivité s'est accru de 25 % !**

Très schématiquement, chaque Français verse un franc pour que nous puissions exporter 32 francs. Si les chiffres observés en 1982 se poursuivaient pendant encore trois ans, on passerait à 1 franc pour 21 francs.

**B. LES CREDITS INSCRITS AU BUDGET DES CHARGES COMMUNES**

**CREDITS RELATIFS AU COMMERCE EXTERIEUR**

(Inscrits au budget de Charges communes)

(En millions de francs)

Loi de finances initiale	1981	1982	1983	1984	1984/1983 en pourcentage
<b>TITRE PREMIER</b>					
<b>Dettes publiques.</b>					
Chapitre 14-01. — Garanties diverses :					
<i>Article 60</i> : Garanties afférentes au commerce extérieur. Risque économique (1) .....	2.000	1.275	1.070	1.000	— 6,5
<i>Article 71</i> : Assurance-crédit. C.O.F.A.C.E. ....	500	500	»	»	»
<i>Article 72</i> : Assurance prospection foire. C.O.F.A.C.E. ....	93	116	200	400	+ 100
<b>TITRE IV</b>					
<b>Interventions publiques.</b>					
Chapitre 44-98. — Participation de l'Etat au service d'emprunts à caractère économique :					
<i>Article 38</i> : B.F.C.E. Bonifications d'intérêts .....	3.000	3.900	2.280	3.000	+ 31,6
(1) Risque économique assuré par la C.O.F.A.C.E.					

La lecture de ce tableau appelle deux observations :

1) Le coût de la garantie du risque économique (qui permet de compenser durant la période de fabrication d'un bien, le différentiel d'inflation entre la France et ses partenaires commerciaux) reste stable et diminue même très légèrement (- 6,5 %) pour s'établir à 1 milliard de francs. Il s'agit là de la prolongation d'une tendance enregistrée depuis 1978, mais dont les raisons ont différé selon les années. La mise en place d'un système de liquidation forfaitaire en 1981 et la modification des principaux paramètres de la garantie en 1982 expliquent l'évolution récente que la baisse de l'inflation devrait prolonger.

2) Le doublement des crédits de l'assurance prospection qui sont portés à 400 millions de francs est la traduction du très fort accroissement du nombre de contrats (+ 22 % en 1982, + 35 % en 1983). L'aide ainsi apportée au développement du commerce courant est considérable. La simplification de la procédure et les diverses améliorations qui lui ont été apportées à compter de mars 1982 portent leurs fruits.

### ***C. LE COUT DE L'ASSURANCE-CREDIT***

Les diverses formes d'assurance crédit gérées par la COFACE pour le compte de l'Etat (risque politique à court terme, risque commercial extraordinaire, risque politique à moyen terme, garanties de change) ont entraîné en 1982 un résultat net comptable dégageant un déficit d'environ 2,4 milliards de francs, alors que la perte ne s'était élevée qu'à 76 millions de francs en 1981 et 1 milliard de francs en 1980.

C'est surtout l'ensemble des indemnités versées qui est responsable de cet important déficit ainsi que le montre le tableau suivant.

(en milliers de francs)

	1980	1981	1982	1983 (6 mois)
I. — Primes émises .....	1.400	1.810	2.077	1.294
II. — Sinistres .....	3.757	3.912	6.413	4.573
III. — Récupération (*) .....	1.444	2.148	2.042	1.138
IV. — Frais généraux et divers ..	102	122	76	142
V. — Résultat net comptable (I — II + III — IV) ..	(1.015)	(76)	(2.370)	(2283)
VI. — Consolidations .....	(1.079)	(476)	(630)	n.d.
VII. — Coût total de l'assurance- crédit .....	(2.094)	(552)	(3.000)	n.d.
(Pour mémoire : crédits ouverts dans la L.F.I.) ..	0	500	500	0

(\*) Y compris les récupérations sur les garanties de change.

Cinq pays représentent à eux seuls 63 % de l'ensemble des indemnités versées. Il s'agit de la Pologne, l'Irak, l'Iran, la Roumanie et le Zaïre. Les résultats de l'assurance crédit pourraient au cours des prochaines années être marqués par l'incidence des sinistres généralisés du type enregistré avec l'Iran et aussi par celle de différences plus limitées, mais qui malheureusement tendent à se multiplier.

## II. L'EXPANSION ECONOMIQUE A L'ETRANGER

### A. LES ACTIVITES DES POSTES D'EXPANSION ECONOMIQUE

Le Service s'est tout d'abord efforcé d'améliorer son implantation à l'étranger en redéployant ses effectifs vers les postes situés dans les pays qui constituent les marchés les plus larges pour nos exportateurs : Etats-Unis, Italie, Egypte, Arabie Saoudite, Irak, Indonésie, Algérie, Singapour, Chine, Inde.

Parallèlement, le Service a poursuivi la politique de spécialisation d'agents contractuels, qui, en liaison avec certaines organisations professionnelles et directions techniques, avait été lancée en 1976 avec l'objectif de doter au moins les principaux postes d'agents de ce type par secteurs d'activité.

En second lieu, une réorientation de l'activité des postes d'expansion économique installés dans les pays de la CEE a été mise en oeuvre dès la fin de l'année 1982. Cette réforme a consisté à renforcer sur les marchés de la Communauté européenne les possibilités d'assistance aux exportateurs apportées par les services officiels français. La Direction des Relations économiques extérieures dispose, en effet, dans l'ensemble des pays de la CEE, d'un total de 24 implantations auprès de nos ambassades et de nos consulats dont elles constituent les services commerciaux. L'ensemble regroupe un peu plus de 300 personnes françaises et étrangères. Sur ce total, quelque 200 agents spécialisés par secteurs ou par produits ont été chargés d'assurer aux entreprises un ensemble de prestations dénommé : « SESAME » (Service de soutien et d'accompagnement sur les marchés extérieurs).

Ce service consiste à offrir à nos firmes désireuses d'établir des courants durables d'exportation sur ces marchés un *service public personnalisé*, à la seule condition qu'elles aient au préalable pris l'attache du Centre français du Commerce extérieur (CFCE) ou, en particulier pour les entreprises de province, des nouvelles Directions régionales du commerce extérieur (DRCE). Ce nouveau service a été proposé aux exportateurs français à partir du mois de juin 1983. A cette occasion, la

Direction générale pour les Relations avec le Public a édité une brochure largement diffusée dans les Chambres de commerce et d'industrie et les syndicats professionnels et qui précise :

- le mode d'emploi de « SESAME » ;
- les coordonnées des services des DRCE et du CFCE ;
- un annuaire des 200 agents qui, classés par pays et produits, accueilleront désormais nos exportateurs et les assisteront auprès de leurs correspondants dans la CEE.

Ce service sera étendu en 1984 à l'ensemble des pays composant l'OCDE et à quelques nouveaux pays industrialisés du Sud-Est asiatique.

## **B. REMARQUES**

### **1) Le financement**

Les crédits de l'expansion économique à l'étranger progressent de 17,3 % en 1984 et passent de 936 millions de francs à 1.098 millions de francs. Cette progression beaucoup plus rapide que celle des dépenses du budget général (+ 6,3 %) s'explique essentiellement par la décision d'affecter une centaine de volontaires du service national actif dans les postes de l'expansion économique à l'étranger et par un réajustement des crédits de fonctionnement destiné à tenir compte de l'évolution des taux de change qui a, bien évidemment, une influence considérable sur les dépenses du service de l'expansion économique à l'étranger (SEEE).

Mais si l'évolution de ces crédits peut laisser penser que les contraintes budgétaires qui se sont imposées aux divers départements ministériels ne concernent pas les moyens du S.E.E.E., il n'en est rien. On peut en effet constater, en examinant la situation comparée des crédits et des dépenses de l'expansion économique à l'étranger, que les moyens prévus par la loi de finances initiale risquent d'être insuffisants au regard des besoins réels du moins pour certains postes budgétaires. La forte progression enregistrée pour 1984 résulte donc dans une large mesure d'un ajustement des crédits aux besoins.

## 2) L'efficacité

Votre rapporteur pour avis déplore le trop faible nombre d'attachés agricoles parmi les attachés titulaires (6 sur 191 en 1982).

Il convient de déplorer également à la fois la fermeture de quatre postes et la baisse des effectifs disponibles, quatorze agents titulaires ayant été mis à la disposition des directions régionales !

Il importe de souligner de surcroît que le fonctionnement de ces P.E.E. répond d'abord à des contingences administratives (mutations, avancements, promotions), plutôt qu'aux exigences impératives du commerce extérieur, tout au moins en ce qui concerne les personnels titulaires. Par ailleurs, il semble bien qu'on assiste à un certain blocage de toute politique du personnel puisque la procédure contractuelle a été détournée au point d'équivaloir à une titularisation de fait, au lieu d'être le moyen souple et exceptionnel de recruter des personnels pour un temps limité et en raison de capacités soit linguistiques soit techniques ne se trouvant pas sur le moment dans les différents corps titulaires.

Votre rapporteur pour avis tient toutefois à rendre hommage aux agents du SEEE qui, malgré les nombreuses contraintes qui les enserrant, accomplissent une tâche remarquable. Il ne saurait en outre que reprendre à son compte les recommandations formulées l'année dernière par la Commission des Affaires économiques et du Plan, dont certaines ont été suivies d'effets. Il conviendrait de permettre :

« – une augmentation importante des V.S.N.A., d'un coût financier modéré, en permettant à un nombre croissant d'élèves des écoles supérieures de commerce de se former sur le terrain en fin d'études, notamment pour celles de ces écoles qui consentent des efforts particuliers de formation à l'exportation (ESSEC, HEC) ;

– une dynamisation des P.E.E. Malgré des exceptions brillantes, le ministre aurait estimé que certains d'entre eux « roupillaient ». Il convient de les réveiller. Votre rapporteur estime que la nomination dans un poste à l'étranger ne devrait être possible qu'après un stage de longue durée dans le service exportations d'une entreprise. Par ailleurs, des stages analogues devraient être très régulièrement offerts aux services, au titre de la formation continue.

– des expériences originales comme celle menée à Singapour semblent devoir être généralisées. »

### **III. LES RELATIONS COMMERCIALES FRANCO-ALGERIENNES ET LE CONTRAT GAZIER**

#### **A. LES FAITS**

Premier fournisseur de l'Algérie depuis 20 ans avec, en 1982, une part de marché de 20,7 %, la France est également devenue l'année dernière son premier partenaire commercial puisqu'elle réalise 25 % du commerce extérieur algérien.

Cette évolution s'est accompagnée d'un déficit important qui, pour être le résultat de notre politique d'approvisionnement énergétique, n'en pèse pas moins lourdement sur notre balance commerciale globale.

Cependant, l'ouverture d'une coopération privilégiée entre la France et l'Algérie à la suite de la signature de l'Accord gazier de février 1982 s'est traduite par la mise en place d'un cadre de coopération qui a favorisé le développement des exportations françaises et amorcé le rééquilibrage des relations commerciales franco-algériennes.

#### **1) Les résultats de 1982**

Après un quasi équilibre en 1981 (151 millions de francs de déficit) les échanges bilatéraux se sont nettement détériorés en 1982 avec un déficit de 11,9 milliards de francs et un taux de couverture ramené de 98,8 % à 54 %.

Cette évolution traduit le jeu de deux facteurs :

- le doublement de nos importations de produits énergétiques (25,7 milliards de francs) sous l'effet de la forte reprise de nos approvisionnements en gaz, en produits raffinés et en brut, effet sensiblement aggravé par la hausse du dollar.

– la trop faible progression de nos exportations (9 % contre 16 % en 1981, soit 14 milliards de francs) qui s'explique principalement par des résultats insuffisants pour les biens d'équipements. Les ventes de biens d'équipement ont en effet souffert de l'ajournement de nombreux contrats, dans l'attente d'un règlement de contentieux gazier, mais aussi de la réduction du programme d'importations algérien.

## **2) Le premier semestre 1983**

Le premier semestre 1983 reflète la persistance d'un déficit important puisqu'il dépasse 4,5 milliards de francs et annonce un déficit de l'ordre de 9 milliards de francs sur l'année 1983.

Ce résultat traduit une progression encore sensible des importations de produits énergétiques (+ 34 %). Toutes les autres importations agricoles sont en régression, contrairement à ce qui avait été constaté l'année dernière.

Par contre, les exportations sont en très nette augmentation, amorçant ainsi le rééquilibrage de notre balance commerciale. Le taux de couverture a atteint 66 %, en amélioration de cinq points par rapport au premier semestre 1982. Les exportations ont ainsi progressé de 43 %, contre 8,9 % pour l'ensemble de l'année 1982.

Parmi nos ventes, celles de pièces détachées pour véhicules, d'équipement automobile des ménages et de biens de consommation se développent particulièrement rapidement, les produits industriels affichant globalement une augmentation supérieure à celle des exportations tous produits (+ 45,6 %).

### **3) Les grands contrats**

La progression du nombre des grands contrats, lesquels n'apparaissent dans les statistiques douanières qu'avec un certain décalage, doit permettre une réduction appréciable de notre déficit commercial dès 1984.

En 1982, 188 contrats ont été signés pour 15 milliards de francs, c'est-à-dire quatre fois plus qu'en 1981. Et pour le seul premier semestre 1983 ce sont plus de 400 contrats qui ont été obtenus, représentant 19 milliards de francs.

Ces performances ont pu être réalisées par la mise en oeuvre d'une coopération organisée, dans le cadre d'un protocole général de coopération économique, autour d'accords sectoriels dans les domaines de l'Habitat, des Transports et de l'Agriculture.

Selon le Ministère du Commerce extérieur, la perspective d'un rééquilibrage rapide de la balance commerciale franco-algérienne reste cependant étroitement liée à l'évolution de la situation économique et financière de l'Algérie et à la capacité des exportateurs français de poursuivre leurs efforts sur ce marché.

## **B. REMARQUES**

### **1) Développer les échanges agricoles**

Ainsi que le souligne un récent rapport du Conseil économique et social, l'agriculture française apparaît très complémentaire du déficit structurel algérien. Votre rapporteur pour avis fait siennes les propositions du C.E.S. :

a) Dès lors, il apparaît nécessaire de renforcer notre présence dans les secteurs-clés de l'élevage (viande bovine, produits laitiers et aviculture) ainsi que pour les produits céréaliers et le sucre, et plus généralement dans des secteurs où nos potentialités permettraient de répondre largement aux besoins algériens.

Le développement de nos exportations en animaux vivants suppose qu'elles soient accompagnées d'un apport technologique et de la réalisation d'infrastructures adéquates dans le cadre d'une politique d'ensemble de l'élevage.

b) Il apparaît nécessaire et souhaitable, dans l'intérêt commun de la France et de l'Algérie, que la politique commerciale européenne soit utilisée pour parvenir à la conclusion d'accords à long terme pour la fourniture à l'Algérie des produits agricoles dont elle a besoin.

## **2) Le contrat gazier**

Le contrat gazier signé avec l'Algérie a fait l'objet de nombreux débats au sein de la Commission des Affaires économiques et du Plan. Ceux-ci ne plaident guère en faveur de ce contrat coûteux, tant par ses effets directs que par ses effets indirects. Si l'on estime ce surcoût à 1,4 milliard de francs budgétisés en 1983, alors le contribuable français aurait financé directement près de 10 % de nos exportations environ vers l'Algérie. On peut raisonnablement juger ce chiffre élevé.

## CONCLUSION

La Commission des Affaires économiques et du Plan a procédé, le 9 novembre 1983, à l'examen des crédits inscrits au titre du commerce extérieur. Plusieurs conclusions se dégagent du débat auquel a donné lieu l'exposé de votre rapporteur pour avis.

Il convient d'améliorer encore la part des PME dans le total de nos exportations. La mise en place des délégations régionales et les mesures prises en faveur de l'essor du commerce courant devraient y contribuer. Inversement, l'aggravation des charges des entreprises et les tracasseries du contrôle des changes, pour ne prendre que deux exemples, jouent contre le développement des PME. Les formules mises en place d'aide à la commercialisation sur les marchés étrangers de productions des PME, tant par Renault que par Michelin, devraient être aidées et généralisées. Le réseau international des banques nationalisées semble encore insuffisamment mobilisé !

Le coût des aides au développement des exportations devient préoccupant, notamment en ce qui concerne les sinistres « cofacés ». Ce coût augmente de 2 à 3 fois plus vite que nos exportations en valeur. Les raisons en sont multiples, mais un point de non retour pourrait être rapidement atteint. La contrainte de notre endettement extérieur limitera très sensiblement la possibilité du financement en devises de nos exportations.

La nécessité d'un libre échange organisé se fait chaque jour plus sensible. Ce n'est pas succomber au protectionnisme que d'affirmer que bon nombre de pratiques commerciales imputables à nos partenaires et alliés américains, japonais et allemands, sont non conformes aux engagements du GATT ou du Traité de Rome. On doit craindre que l'affaiblissement économique de notre pays ne se traduise rapidement par une perte d'influence de la France dans les négociations internationales, lorsque ces questions seront évoquées.

**Le dynamisme de notre secteur agro-alimentaire doit être davantage encore stimulé. Cette stimulation exige des mesures communautaires urgentes telles que le démantèlement des montants compensatoires, la taxation des matières grasses d'origine végétale, la conclusion d'accords d'approvisionnement à long terme notamment avec certains pays en voie de développement.**

**\*  
\*\***

**Sous le bénéfice des observations consignées dans le présent rapport et malgré la modicité de certaines dotations, la commission des Affaires économiques et du Plan a émis un avis favorable à l'adoption des crédits du commerce extérieur pour 1984.**